



CHR news N°47

Avril 2016



Lettre réservée aux professionnels des Cafés, Hôtels, Restaurants

Achat d'un fonds de commerce : pensez à vérifier s'il est aux normes d'accessibilité

Depuis 2015, tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes handicapées. Il est donc essentiel en cas d'achat d'un fonds de commerce de vérifier sa conformité aux normes d'accessibilité. Dans le cas contraire, l'acheteur encoure des sanctions pénales et une amende voire une possible fermeture de l'établissement.

Le vendeur doit produire l'attestation d'accessibilité qu'il a fourni à la préfecture suite aux travaux réalisés.

Source : L'hôtellerie n°3490



François Legoupil

Responsable
National Filière
Cafés, Hôtels,
Restaurants
flegoupil@kpmg.fr
02 14 37 55 00



Pourboire : enquête auprès de 5 976 professionnels

Selon une enquête réalisée auprès des professionnels, pour les équipes, les pourboires sont un complément de revenu substantiel. Reste à régler la question de la redistribution des gains.

De manière générale, les pourboires sont-ils partagés avec l'ensemble du personnel : oui pour 68% et non pour 30% (2% ne sait pas ou ne veut pas répondre),

Si oui, existe-t-il des règles de partage prédéfinies dans votre structure : oui pour 55%, non pour 42% (3% ne sait pas ou ne veut pas répondre),

Si oui, quels critères rentrent en ligne de compte ? :

- Fonction : 40%
- Plages horaires de travail : 30%
- Partage à parts égales : 21%

Côté consommateur :

Plus de 6 personnes sur 10 ne laissent jamais de pourboires dans un hôtel.

Plus de 8 personnes sur 10 laissent un pourboire au restaurant pour service agréable et convivial.

Pour un café-bar, les pourboires sont donnés en fonction du montant de l'addition (20% de la clientèle).

Source : L'hôtellerie n°3493



Hébergements touristiques

Au plus tard d'ici le 1^{er} juin prochain, pour tous les types d'hébergements touristiques (hôtels, chambres d'hôtes, ...etc), dès leur réservation, les clients doivent être informés :

- du prix final TTC de l'hébergement, frais de réservation inclus,
- des périodes durant lesquelles ce prix s'applique,
- de la fourniture ou non du petit-déjeuner et d'une connexion à internet, en précisant si ces prestations sont comprises dans le prix,
- de l'octroi éventuel d'une réduction du prix pour l'utilisation d'un moyen de paiement particulier.

Ces informations devront également être affichées à l'extérieur de l'établissement ainsi qu'à la réception. De même, les heures d'arrivée et de départ devront être affichées, en précisant si un supplément est appliqué en cas de départ tardif.

Source : arrêté du 18/12/2015



Paquet neutre du tabac et marché parallèle

La date d'entrée en vigueur de la loi sur le paquet neutre est le 20 mai. A cette date, les fabricants doivent stopper leur production de paquets actuels. Une période de transition sera tolérée entre le 20 mai et le 20 novembre pour écouler les stocks.

La Ministre de la Santé souhaite en plus un paquet à 10 €. Pour les buralistes, le paquet neutre cumulé à la hausse du prix du tabac ne peuvent que développer encore plus le marché parallèle de la vente illicite du tabac.

En Australie, le paquet neutre est en place depuis 2012. Le marché parallèle s'y élève à 14.3%, niveau incroyable pour une île-continent. Il a fait un bond en avant de 24.3% depuis l'instauration du paquet neutre.

Source : Le losange mars 2016



Le secteur de la livraison en plein boom

C'est à une véritable révolution du marché de la livraison que nous sommes en train d'assister. Plus d'un Français sur 2 aurait commandé un plat livré au cours du mois de mars 2016 selon l'étude CHD Expert.

L'année 2015 aura été celle de la livraison de repas à domicile, un marché en pleine mutation et qui est en train de bousculer le secteur de la restauration hors domicile. Pratique et rapide, la livraison pèserait ainsi déjà 5,6% de l'ensemble des repas consommés en mars, soit un peu plus de 3 repas par mois.

Comment expliquer cet essor ? D'abord, par l'arrivée des nouvelles « start ups » de la livraison qui fleurissent sur le marché et viennent donner un sérieux coup de neuf au marché en sélectionnant soigneusement les restaurants affiliés. Parfois soutenues par des levées de fonds, ces sociétés s'appuient sur un marketing bien rodé boosté par le digital et les réseaux sociaux.

Et pour quels produits ? Point de surprise, la pizza reste l'indétrônable, reine de la livraison puisque 67% des consommateurs interrogés en ont commandé auprès de sociétés de livraison au cours du mois dernier selon l'étude. Les autres plats généralement proposés en livraison se partagent le reste du gâteau à part quasi égale : sushis, burgers, asiatique, italien...

Source : <http://www.snacking.fr>



Toujours moins de campings et moins d'emplacements

Depuis le milieu des années 1990, le nombre de campings ne cesse de diminuer. Et les chiffres de 2016 confirment la tendance. En un an, encore 131 campings ont été rayés de la carte de France. On recense 8 125 campings aménagés en mars 2016. Réforme du classement, nouvelles réglementations, hausses de la TVA ont sans doute largement contribué à faire disparaître les campings les moins bien armés. Depuis 2012, juste après la réforme, 400 campings aménagés ont fermé soit 33 000 emplacements en moins en 4 ans.

De plus, actuellement il existe encore 2 000 campings non classés qui, pour certains, vont être amenés à disparaître.

Source : <http://www.ot-campings.com>



Statistiques

Activités	NB Ent.	Janvier 2016		Cumul depuis 1 ^{er} janvier		Cumul mobile sur 12 mois		NB Ent.	
		CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var sur 1 an	↗	↘
Bar-Hôtellerie Restauration	2185	15	0,8%	15	0,8%	207	-0,4%	1027	1158
Hôtel-Restaurant	234	22	4,2%	22	4,2%	333	0,7%	121	113
Hôtellerie de plein air	12	15	19,4%	15	19,4%	233	6,5%	10	2
Restauration	1383	15	0,9%	15	0,9%	204	-0,5%	649	734
Café	556	12	-2,4%	12	-2,4%	160	-1,4%	247	309

Activités	NB Ent.	Février 2016		Cumul depuis 1 ^{er} janvier		Cumul mobile sur 12 mois		NB Ent.	
		CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var sur 1 an	↗	↘
Bar-Hôtellerie Restauration	2192	16	2,4%	32	1,2%	214	-0,2%	1051	1141
Hôtel-Restaurant	242	25	3,2%	47	2,0%	346	0,5%	118	124
Hôtellerie de plein air	13	14	-0,1%	50	6,8%	404	1,3%	10	3
Restauration	1390	17	2,4%	32	1,6%	211	0,0%	692	698
Café	547	12	1,8%	24	-1,0%	160	1,4%	231	316




L'actualité des Cafés, Hôtels, Restaurants

Retrouvez l'actualité comptable, sociale, juridique et fiscale sur notre hub Viadéo dédié aux Cafés, Hôtels, Restaurants



[Énoncé en matière de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

kpmg.fr



Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : sophielemiere@kpmg.fr

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.